Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2017/3002(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur le Cambodge, en particulier la dissolution du parti du salut national du Cambodge (PSNC)		
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général		
Zone géographique Cambodge		

Acteurs principaux		
Parlement européen		

Evénements clés			
13/12/2017	Débat en plénière	-	
14/12/2017	Résultat du vote au parlement		
14/12/2017	Décision du Parlement	T8-0497/2017	Résumé
14/12/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques		
Référence de procédure	2017/3002(RSP)	
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité	
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d?urgence	
Base juridique	Règlement du Parlement EP 144	
Etape de la procédure	Procédure terminée	

Portail de documentation			
Proposition de résolution	B8-0686/2017	13/12/2017	EP
Proposition de résolution	B8-0689/2017	13/12/2017	EP
Proposition de résolution	B8-0692/2017	13/12/2017	EP
Proposition de résolution	B8-0694/2017	13/12/2017	EP
Proposition de résolution	B8-0696/2017	13/12/2017	EP
Proposition de résolution	B8-0697/2017	13/12/2017	EP

Proposition de résolution commune	RC-B8-0686/2017	13/12/2017			
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0497/2017	14/12/2017	EP	Résumé	

Résolution sur le Cambodge, en particulier la dissolution du parti du salut national du Cambodge (PSNC)

Le Parlement européen a adopté une résolution sur le Cambodge, en particulier la dissolution du parti du salut national du Cambodge (PSNC).

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Greens/EFA et EFDD.

Pour rappel, la situation des droits de lhomme au Cambodge a continué de se détériorer en 2017, avec la multiplication des arrestations dopposants politiques, de militants des droits de lhomme et de représentants de la société civile.

Le Parlement cambodgien a adopté cette année deux séries damendements à caractère répressif à la loi sur les partis politiques, qui prévoient de multiples restrictions destinées à semer dembûches le parcours des partis de lopposition.

Le 6 octobre 2017, le ministère de lintérieur cambodgien a saisi la Cour suprême dune requête en dissolution du parti du salut national du Cambodge (PSNC), au titre de la loi sur les partis politiques. Le 16 novembre, la Cour suprême a annoncé la dissolution du PSNC, après une journée daudience. La Cour suprême a également interdit 118 membres de ce parti de toute activité politique pendant cinq ans. Cette décision, fondée sur deux séries damendements controversés à la loi sur les partis politiques, a pour effet dannihiler toute opposition au gouvernement jusquaux élections législatives de juillet 2018.

En septembre 2017, Kem Sokha, le président du PSNC, a été arrêté et inculpé de trahison au titre de larticle 443 du code pénal cambodgien, malgré son immunité parlementaire. Sa demande de libération sous caution a été rejetée le 26 septembre, alors quil navait pas été en mesure dassister à laudience, parce que le service des prisons avait déclaré quil ne pouvait pas garantir sa sécurité. Des organisations de défense des droits de lhomme affirment que Kem Sokha a subi un interrogatoire le 24 novembre 2017, sans avoir eu un accès suffisant à une assistance juridique. Kem Sokha encourt jusquà 30 ans de prison en cas de condamnation par la Cour suprême.

Le Parlement a exprimé de sérieuses inquiétudes après la dissolution du PSNC et a regretté vivement linterdiction de ce parti, qui est un signe de plus du pouvoir autocratique du Premier ministre Hun Sen.

À cet égard, le Parlement a exhorté le gouvernement à :

- lever immédiatement le mandat darrêt du dirigeant de lopposition Sam Rainsy, ainsi que toutes les charges qui pèsent sur lui ;
- libérer sans délai et sans conditions Kem Sokha et les autres députés de lopposition, et à lever les charges prononcées à leur encontre ;
- revenir sur sa décision de dissoudre le PSNC;
- rétablir dans leurs fonctions les membres de ce parti élus à l'Assemblée nationale et dans les conseils municipaux ;
- permettre la pleine participation des partis de lopposition à la vie publique ;
- garantir la liberté daction des médias et des organisations de la société civile ;
- mettre un terme au climat de peur et dintimidation, qui sont autant de préalables à lorganisation délections libres, ouvertes à tous et transparentes.

Le Parlement a déploré labsence dindépendance du pouvoir judiciaire et sa partialité et a demandé au gouvernement cambodgien dabroger lensemble des derniers amendements à la loi sur les partis politiques, ainsi que les lois électorales qui limitent la liberté dexpression et les libertés politiques.

Le Parlement a invité la VP/HR, ainsi que le représentant spécial de l'Union pour les droits de lhomme à user de tous les moyens dont ils disposent pour protéger les droits fondamentaux des citoyens cambodgiens à élire des représentants et à être élus, et pour garantir le pluralisme et les principes démocratiques, en stricte conformité avec la Constitution du Cambodge.

En dernier lieu, le Parlement a invité le SEAE et la Commission à dresser la liste des personnes responsables de la dissolution de lopposition cambodgienne et des autres violations graves des droits de lhomme en vue de leur imposer, au besoin, des restrictions de visa et le gel de leurs avoirs.